

Engagé auprès des seniors, le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance complet à prix abordables. Une sécurité renforcée et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à son domicile.

→ À qui s'adresse la téléassistance ?

À toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite :

- **vivre à son domicile** en toute sécurité,
- **obtenir assistance** et réconfort à tout moment.

→ Les services proposés

Avec la téléassistance par simple appui sur le bouton d'appel, vous êtes mis en relation directe avec un centre d'écoute :



La garantie d'une **intervention rapide**

Selon la nature de l'appel et du besoin, contact de votre entourage ou des services d'urgence pour une intervention à domicile.



Une **écoute et une présence** à tout moment

Possibilité d'appel pour une conversation de réconfort ou un échange convivial.



Une **sécurité renforcée** grâce au **détecteur de fumée** et au **détecteur de chute** connectés

Envoi d'un signal au centre d'écoute en cas de fumée ou de détection de chute.



NOUVEAU :
Une **assistance*** pour les imprévus du quotidien

Mise en relation avec un prestataire fiable pour des interventions d'urgence liées à la sécurité de la personne et de son logement (électricité, serrurerie...).

* Seul le service de mise en relation est inclus dans l'abonnement, les frais d'intervention restent à la charge de l'abonné.

Ces services sont assurés 24h/24 et 7j/7 toute l'année.

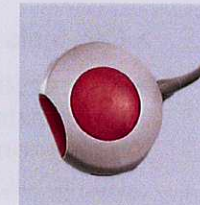
→ Un matériel simple

Un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphone de votre domicile.

Par simple pression sur le bouton d'appel, porté sur soi (en médaillon ou en montre) ou à portée de main depuis son lit (poire d'appel), vous êtes **en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance.**

Le transmetteur vous permet de **dialoguer sans décrocher votre téléphone.**

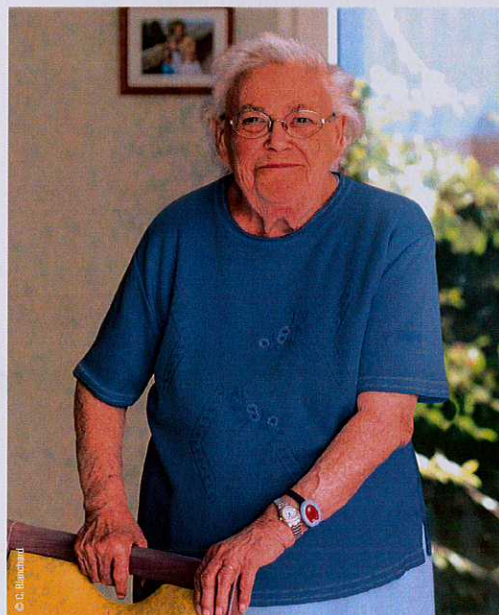
Le médaillon et la montre ont une portée de 50 mètres.



→ Un abonnement modulable

Le temps d'une convalescence, en l'absence de vos proches ou à l'année, la durée de votre contrat de téléassistance s'adapte à votre situation.

La résiliation du contrat est possible à tout moment auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.



→ S'abonner

Abonnement mensuel	Montant TTC
Tarif de base, tout public	20,08€
Tarif réduit *	10,02€

- > Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.
- > En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'action sociale de votre mairie.

* Le tarif réduit est appliqué dès lors que le revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition de l'abonné est inférieur ou égal aux plafonds de ressources définis par Département.

Où s'informer :

- sur loire-atlantique.fr/bienveillir
- auprès des centres locaux d'information et de coordination (CLIC). Retrouvez leurs coordonnées sur loire-atlantique.fr/CLIC
- auprès de la mairie et du CCAS de votre commune

La demande d'abonnement et d'installation est à effectuer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune.



Loire
Atlantique

Avec la téléassistance,
vivre **à domicile**
en toute sécurité

Un contact 24h/24



Département de Loire-Atlantique
3 quai ceineray CS 94109
44 041 Nantes Cedex 1
courriel : contact@loire-atlantique.fr
site internet : loire-atlantique.fr